

Par Agathe Voillemet,
| Maître de conférences en droit privé,
| Directrice scientifique de la Revue.

Dans l'esprit collectif, le Droit de la santé est souvent réduit au contentieux médical. Spontanément, une situation se dessine : celle où le patient engage la responsabilité du médecin afin d'obtenir l'indemnisation des préjudices subis à l'occasion de sa prise en charge. Fort heureusement, le Droit de la santé ne s'inscrit pas exclusivement dans cette opposition. Bien au contraire, cette discipline juridique est extrêmement vaste. Elle couvre une large variété de règles applicables aux activités des secteurs public et privé dont l'objet porte sur la santé individuelle des individus comme sur la santé collective de la population. Selon leurs caractéristiques, ces règles sont réparties à travers de nombreuses sous-branches qui composent le Droit de la santé.

Alors que les différentes sous-branches du Droit de la santé sont largement méconnues des justiciables, elles le sont également des étudiants en droit et des juristes en exercice. C'est pourquoi cette Revue ambitionne de présenter les perspectives du Droit de la santé. La volonté poursuivie consiste à faire découvrir l'étendue de cette discipline tout en diffusant des connaissances spécialisées dans un souci d'accès au droit. Ce défi a été relevé par les étudiants inscrits en première année du parcours de Masters en Droit de la santé à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille. Vous l'aurez donc compris, cette Revue, comporte exclusivement des contributions étudiantes et s'adresse à toute personne curieuse d'en connaître les détours.

Dans ce premier numéro, les étudiants se sont librement attachés à exposer des thématiques inhérentes au Droit médical, au Droit de la bioéthique, au Droit de la santé publique, au Droit de la santé environnementale, au Droit des produits de santé et au Droit de la santé numérique. Malgré leur grande diversité, toutes ont pour point commun de converger vers la protection de la santé.

Chères lectrices, chers lecteurs, nous vous souhaitons une lecture aussi agréable qu'instructive !